Pétition pour l'abolition du commerce de la fourrure

- Chaque seconde un animal meurt pour l'industrie de la fourrure –

L'industrie de la fourrure repose sur des pratiques cruelles, ne répondant pas aux normes de bien-être de l'animal ainsi que l'a démontré un rapport en 2001 de la Commission Européenne.

Dans les élevages pour la fourrure, les animaux passent leur vie entière confinés dans des cages exiguës et sales, qu'ils parcourent de long en large à force de tension nerveuse, de peur et d'ennui, ce qui occasionne, entre autres, blessures, automutilations et cannibalisme. La mortalité infantile, due à une peur panique des humains, peut atteindre jusqu'à 30%.

Les méthodes d'euthanasie (gazage, électrocution par l'anus, suffocation, empoisonnement ou asphyxie) sont également inacceptables par la souffrance infligée à l'animal mais également par l'absence d'une mort rapide. Parfois les animaux sont seulement assommés et dépecés vifs(*).

Dans la nature, ils sont tués par des pièges qui brisent leurs os, lacèrent les tissus ou disloquent leurs articulations. Leur souffrance peut durer parfois plusieurs jours.

En outre ces pièges estropient et tuent également des milliers de chiens, de chats et autres animaux attrapés par erreur, qui rongent parfois leur propre patte pour tenter de s'échapper.

Nous soussignés, demandons en conséquence au Gouvernement l'interdiction totale et immédiate de la production, de la commercialisation, et de l'importation de toute fourrure en France.

NOM	PRENOM	ADRESSE COMPLETE	PAYS	SIGNATURE

Merci d'écrire à : campagne@protection-des-animaux.org qui vous communiquera l'adresse d'expédition de la présente

(*) Pour plus d'information : http://www.fourrure-asie.info/